

La parité sort renforcée du scrutin communal

■ Une étude interuniversitaire révèle que l'abandon de l'effet dévolutif de la case de tête en Wallonie a eu peu d'impact.

Quatre chercheurs issus de l'UNamur, de l'UCLouvain, de l'ULB-Charleroi et de l'ULiège ont présenté vendredi les cinq tendances qu'ils ont tirées du scrutin communal d'octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles. La première révèle que les listes locales gagnent du terrain sur les listes nationales (sous le nom d'un parti traditionnel). Ces listes locales sont davantage présentes en provinces de Namur et de Luxembourg. Les listes nationales sont plus nombreuses proportionnellement en région bruxelloise et en province du Hainaut.

La seconde tendance révèle que si les listes ci-

toyennes sont plus nombreuses qu'avant, elles ont rencontré un succès mitigé. Trois d'entre elles seulement obtiennent un bourgmestre. La troisième tendance indique que l'abandon de l'effet dévolutif de la case de tête a eu des effets limités. Selon les chercheurs, cette réforme "est de nature à favoriser – de manière excessive – la compétition entre candidats d'une même liste".

La quatrième tendance concerne la parité hommes-femmes qui sort renforcée du scrutin communal d'octobre dernier. "Les mesures prises en Wallonie comme la tirette pour l'ensemble des candidats de la liste et la règle d'un tiers de membres de chaque sexe au sein du collège communal ont atteint leurs objectifs", expliquent les chercheurs qui précisent que "48,5 % des candidats étaient des femmes et 38 % des échevins sont des femmes". La cinquième tendance révèle que dans six communes sur dix, la majorité est composée d'une seule liste.

S. Ta.